

LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS AGRICOLES

1^{ère} priorité des Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes



“

EDITO

Le renouvellement des générations agricoles : première priorité politique des Chambres d'agriculture qui y consacrent des moyens humains et financiers très importants.

Les Chambres d'agriculture en Auvergne-Rhône-Alpes se mobilisent pour proposer un accompagnement adapté pour tous les projets, tous les futurs cédants, tous les candidats à l'installation, en veillant à réaliser des installations qui permettent au nouvel agriculteur de vivre de son travail.

Car maintenir des exploitations agricoles sur l'ensemble du territoire, c'est :

- Maintenir l'activité économique, les entreprises et les emplois directs et induits.
- Maintenir les potentiels de production, la dynamique des filières et les entreprises d'amont et d'aval.
- Garantir l'autonomie alimentaire.
- Assurer l'entretien des paysages et prendre en compte les enjeux d'aménagement du territoire.

Gilbert GUIGNAND

Président de la Chambre régionale d'agriculture représentant du réseau des Chambres d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

50% des agriculteurs vont cesser leur activité dans les 10 prochaines années .

Un défi de taille : assurer leur remplacement grâce à l'installation des porteurs de projets qui contactent les Chambres d'agriculture.

Auvergne-Rhône-Alpes, terre d'accueil des projets agricoles

+ DE 3 000
porteurs de projets
accueillis chaque
année dans les
Points Accueil
Installation (PAI)



62 % NE SONT PAS ISSUS
DU MILIEU AGRICOLE

56 % ONT + DE 30 ANS

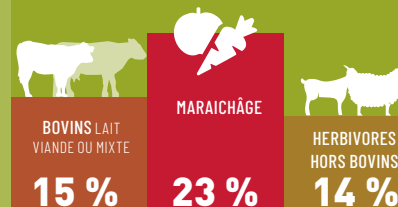
42 % SONT DES FEMMES

45% VEULENT S'INSTALLER
EN INDIVIDUEL

30 % ONT UN PROJET BIO

27 % ONT UNE ACTIVITÉ DE
TRANSFORMATION FERMIERE

TOP 3 DES PRINCIPALES
PRODUCTIONS
DANS LES PROJETS



UN PROFIL DES PORTEURS DE PROJETS QUI ÉVOLUE



Pour s'adapter à cette tendance, le Réseau des Chambres d'agriculture en AURA a modernisé son parcours d'accompagnement. Homogène sur tout le territoire, il a pour objectif de faciliter la création / reprise d'entreprises agricoles. Les Points Accueil Installation, dispositif d'accueil, d'orientation et de conseils de tous les porteurs de projets en sont la porte d'entrée.

LA CRÉATION-REPRISE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Auvergne-Rhône-Alpes, une région qui installe

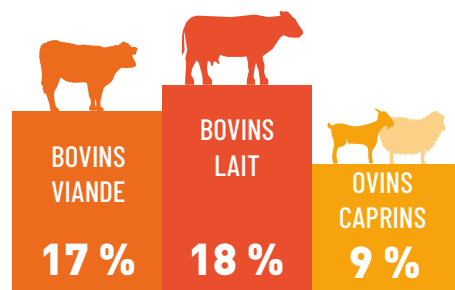
1700
NOUVEAUX
AGRICULTEURS
EN MOYENNE PAR AN

dont 1 300 de moins
de 40 ans.

750
INSTALLATIONS AIDÉES
PAR LA DJA (DOTATION
JEUNE AGRICULTEUR)
SOIT UNE INSTALLATION SUR 2

*(DJA accessible sous certaines conditions
d'âge, de compétences et de revenus)*

REPARTITION SUR
TOUT LE TERRITOIRE
140 INSTALLATIONS
par an par département en moyenne
180 INSTALLATIONS
par an pour les plus dynamiques



ÉVOLUTION DE LA
PLACE DE LA FEMME
**38 % DES INSTALLÉS
SONT DES FEMMES**

Une part qui a fortement augmenté
chez les -40 ans (33%).
L'évolution de la place des femmes
dans les projets agricoles est
significative : plus nombreuses, plus
âgées, n'ayant pas toujours accès
aux aides, en reconversion.

PRODUCTION
BOVINE DOMINANTE
AVEC 35 % DES
INSTALLATIONS
EN BOVINS LAIT,
VIANDE OU MIXTE

Un chiffre proportionnel à la part
que représente l'élevage bovin dans
l'agriculture de la région (36%). Mais
une tendance à la baisse générale de
l'installation en filières bovines.

STRUCTURES JURIDIQUES
PLUS D'1 EXPLOITATION SUR 2 EN SOCIÉTÉ
Tendance à la hausse avec une part plus importante chez les -40 ans. L'association
sociétaire est un des meilleurs moyens pour gérer son temps et les charges de travail.



**1^{ère} région
de France
en nombre
d'installations
aidées en 2020**

LES JEUNES AGRICULTEURS AIDÉS

44 000 € : montant de la DJA moyenne en Auvergne-Rhône-Alpes

63 INSTALLATIONS
AIDÉES EN MOYENNE
PAR AN ET PAR
DÉPARTEMENT

65 %
S'INSTALLENT EN SOCIÉTÉ

67 %
S'INSTALLENT EN ZONE DE MONTAGNE

90 INSTALLATIONS
PAR AN POUR LE PLUS
DYNAMIQUE

42 %
S'INSTALLENT HORS CADRE FAMILIAL

LES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



DES PRODUCTIONS QUI SUSCITENT DE L'ENGOUEMENT

maraîchage, floriculture, polyculture élevage et hors-sol.



L'enjeu pour les Chambres d'agriculture : proposer un accompagnement adapté aux futurs chefs d'entreprises agricoles pour qu'ils concrétisent leurs projets viables et vivables dans l'optique d'assurer le renouvellement des générations agricoles.

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE :

PREMIER ACTEUR DE L'INSTALLATION

Elles ont développé un dispositif d'accompagnement qui est en évolution pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des nouveaux profils, homogène sur tout le territoire régional afin d'assurer des installations viables à travers :

- De l'écoute et des conseils personnalisés
- Des possibilités d'acquérir de l'expérience pratique
- Le montage d'études économiques complètes
- Des sources de financement diversifiées

ORGANISMES DE FORMATIONS CERTIFIÉS QUALITÉ,

proposent un panel de formations permettant de compléter les formations initiales, et acquérir les compétences nécessaires en lien avec le projet.

RESPONSABLES DE LA PROFESSIONNALISATION 1100 PORTEURS DE PROJETS

accompagnés chaque année dans le cadre de la professionnalisation de leur projet.

800 PLANS DE PROFESSIONNALISATION personnalisés validés par an.

S PAR LA DJA



29 ANS D'ÂGE MOYEN

25 % SONT DES FEMMES

48 %

S'INSTALLENT AVEC UN DIPLÔME > BAC

28 %

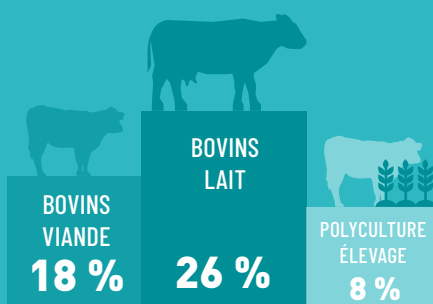
S'INSTALLENT AVEC UN BPREA

37 %

S'INSTALLENT EN BIO

Reflète d'une forte dynamique de la bio en AURA avec une augmentation de la part des exploitations bio passant de 3,4% à 13,4% en 6 ans.

PRINCIPALES PRODUCTIONS



UN PROFIL DE JEUNES INSTALLÉS EN ÉVOLUTION

à l'image du profil des porteurs de projets accueillis en PAI, avec une part plus importante de chefs d'entreprise en reconversion, plus âgés, plus féminins, non issus du milieu agricole et qui se forment à travers un BPREA.

TRANSMETTRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES VERS LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS : un défi à relever



+ DE 1 300
futurs cédants
accueillis en 2021
dans les
Points
Accueil
Transmission (PAT)

La clef d'une
transmission réussie :
l'anticipation

56 %
DES AGRICULTEURS
ONT PLUS DE 50 ANS
EN 2020.

Les filières en polyculture élevage, grandes cultures, viticulture et élevage bovin vont être les plus concernées par ces cessations d'activités.

70 %

DES DÉPARTS
REPLACÉS

de manière hétérogène
selon les filières et les
départements.



Les filières les plus impactées par des arrêts non remplacés sont : l'élevage bovin, la viticulture et la polyculture.

Les Chambres d'agriculture se sont dotées d'un ensemble d'outils veillant à faciliter la transmission des exploitations allant :

- de la sensibilisation des futurs cédants à travers des actions de communication
- à un accompagnement à toutes les étapes de la future transmission : information et orientation au point accueil, dispositifs d'aides à la réflexion, outils de recherche de repreneur et de mise en relation...

Le défi à relever : faire de ces départs en retraite des opportunités d'installation de nouveaux agriculteurs :

- en créant un contexte attractif pour les porteurs de projets.
- en rendant compatibles les espaces libérés et les aspirations d'activité agricole.

Contacts

Contactez votre Chambre
d'agriculture départementale

www.deveniragriculteur.fr
www.transmettreenagriculture.fr

Retrouvez-nous aussi sur Facebook
@deveniragriculteur



Les moyens consacrés à l'installation transmission par les Chambres d'agriculture en AURA sont :

- 70 sites d'accueil au cœur des territoires
- Une centaine de conseillers experts
- Une certification Qualité des actions conduites
- Le premier financeur de l'accompagnement de l'installation et de la transmission